



Les pré-requis pour une intervention efficace en santé environnementale

L'exemple des Villes-Santé de l'O.M.S.

Pascal THÉBAULT

- S2D Centre Collaborateur O.M.S. pour les Villes-Santé de langue française
- CREAL de Bretagne



Présidence belge du Conseil de l'Union européenne



EM trio.be



Éléments de « philosophie » générale

- La **démocratie**, génératrice d'idées
 - L'élection n'évite pas la participation
- La **subsidiarité**, facteur d'efficacité
 - La proximité de la décision est un gage de compétence sur le contenu même de la décision
- La **qualité de la vie**, indicateur de santé





Le territoire

Ville, villages, agglomérations,
cantons, départements, région,
province, ...



Présidence belge du Conseil de l'Union européenne



EU trio.be

Le territoire

- Dimension géographique et spatiale
- Dimension culturelle, symbolique
- Dimension politique (souveraineté à l'intérieur de frontières)



Présidence belge du Conseil de l'Union européenne

EU trio.be

Du territoire national au territoire local

- Mondialisation, europe,...les flux remplacent les frontières
- Le territoire local, référence du lien social
 - Un territoire de projet
 - La gouvernance, gouvernement négocié et partagé
 - Le réseau plutôt que l'institution



Présidence belge du Conseil de l'Union européenne

eu trio.be

Des faiblesses organisationnelles

	Travaux publics	Parcs	Circulation	Santé Publique	Planification	Hygiène de l'environnement
Villes-Santé						
Viabilité						
Equité						
Mobilité						
Energie						
Alimentation						

Problèmes
du XXIème
siècle

Structures du XIXème siècle

Source : d'après Hancock



Présidence belge du Conseil de l'Union européenne

Bureau du Réseau Français des Villes Santé

- 16 mai 2008



Le risque territorial

- Faire de l'universel avec du particulier ?
- L'immatérialité politique accroît les intérêts particuliers
- L'égalitarisme aligne les volontés et les ambitions
- Le centralisme politique s'exerce aussi au niveau local



Présidence belge du Conseil de l'Union européenne

eu trio.be



La Santé



Présidence belge du Conseil de l'Union européenne



Une définition de la santé

- La santé est un **état de complet bien-être physique, mental et social**, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. La possession du meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre constitue l'**un des droits fondamentaux** de tout être humain.

(Constitution de l'OMS, juin 1946)



Présidence belge du Conseil de l'Union européenne
Bureau du Réseau Français des Villes Santé
- 16 mai 2008

eu trio.be

+ les conditions environnementales

- La santé c'est la situation dans laquelle l'organisme réagit par une adaptation tout en préservant son intégrité individuelle. La santé est un état physique et mental **relativement exempt de gêne et de souffrance** qui permet à l'individu considéré de **fonctionner aussi bien que possible dans son milieu**. La santé c'est un état qui permet à celui qui en jouit de se consacrer pleinement à son ou à ses projets et qui met donc toujours **en jeu des forces socio-culturelles, non-inscrites dans le code génétique**.
(René Dubos) – cf HCSP 1994.



Du Bien-être à la Qualité de vie

- *La qualité de vie est un concept très large influencé de manière complexe par la santé physique de l'individu, son état psychologique, ses relations sociales, son niveau d'autonomie, ainsi que sa relation aux facteurs essentiels de son environnement (OMS, 1994)*

La qualité de vie

- Prend en compte les composantes « externes » (état de santé, conditions de vie,...) et « internes » (satisfaction, bien-être subjectif, ...)
- INTERROGE UNE SÉRIE D'ÉQUATION :
- individu/communauté = personne ;
- différent/semblable = humain ;
- dépendant/indépendant = autonome ;
- distinct/indistinct = intégré ;
- besoins (objectifs)/désirs (subjectifs) = satisfaction ; ...
- S'évalue selon plusieurs points de vue (hétéro-évaluation et auto-évaluation)

La perception de la santé (auto-évaluation)

- Prendre plaisir à la vie - 88%
 - Faire ce que l'on veut - 79,5%
 - Ne pas être malade - 63,4%
 - Vivre mieux - 60,4%
 - » Ne pas souffrir 56,5%
 - » **Ne pas avoir à consulter un médecin - 39,7%**

Source : Enquête Credoc-HCSP 1992

- Enquête Université de Liège « La santé des enfants ».(Dr Christiane Gosset)

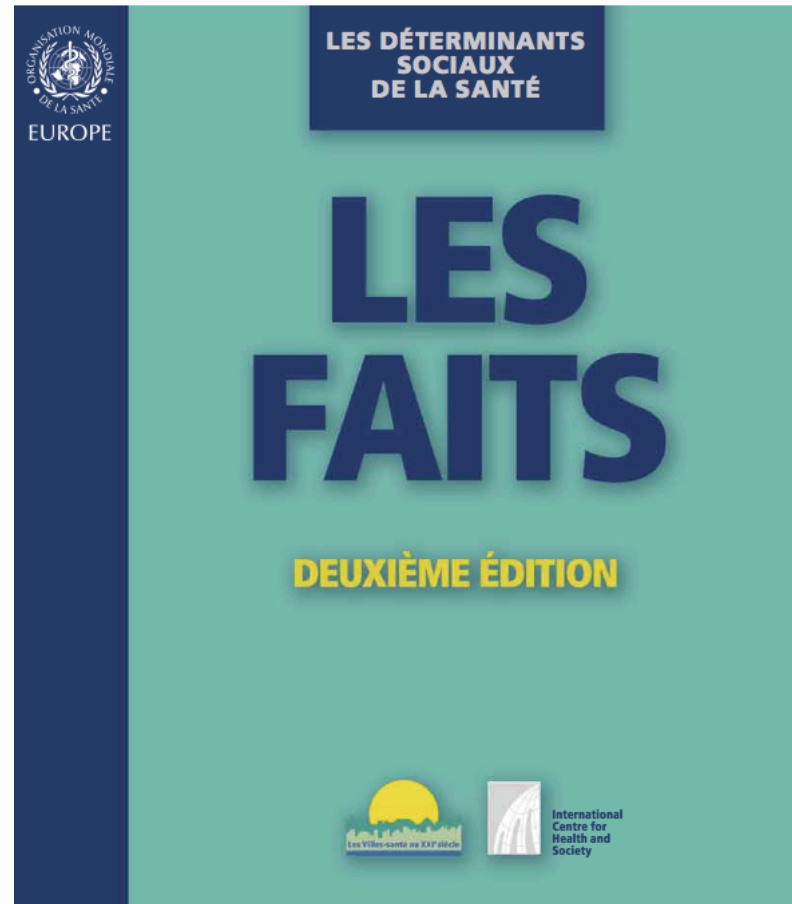


Présidence belge du Conseil de l'Union européenne

eu trio.be

Les inégalités de santé d'origine social

- Le stress
- La petite enfance
- L'exclusion sociale
- Le travail
- Le chômage
- Le soutien social
- Les dépendances
- L'alimentation
- Les transports



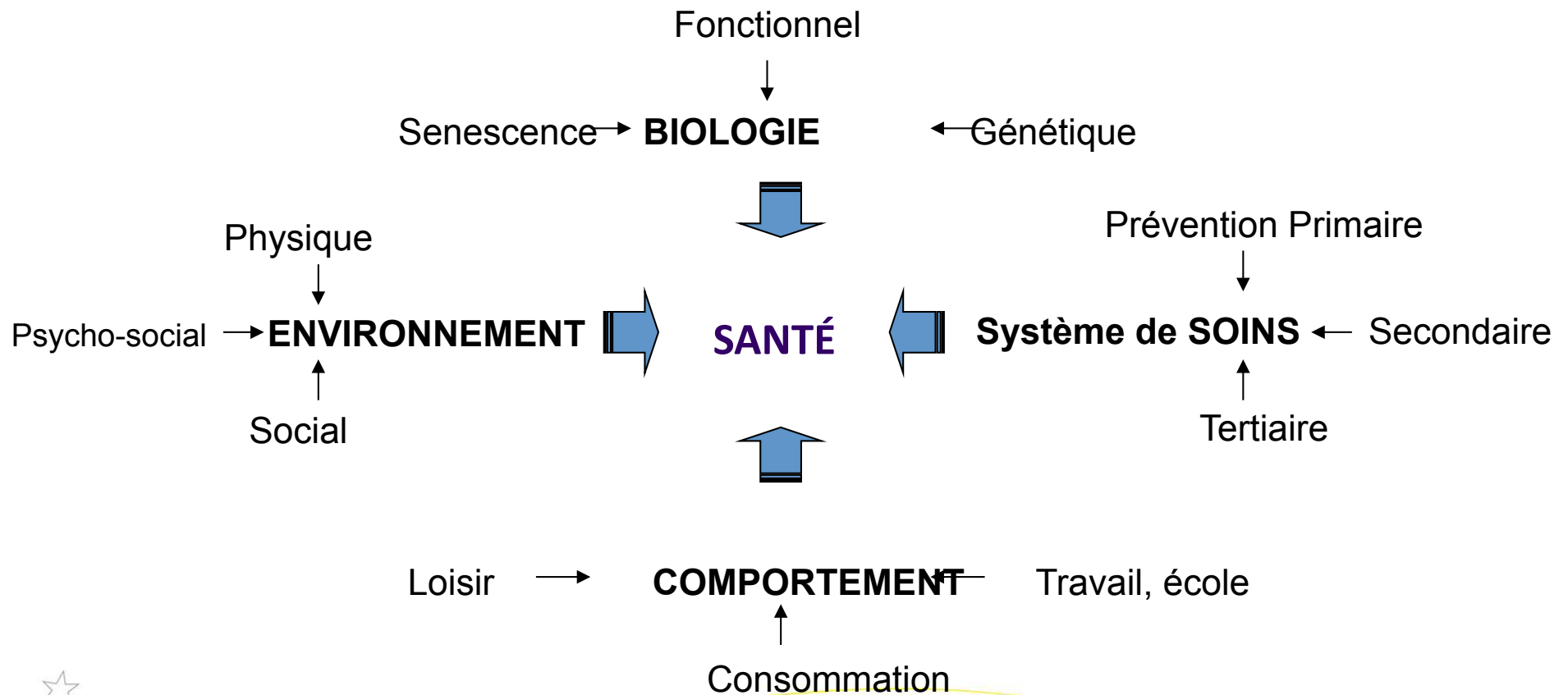
Les déterminants sociaux de la santé (hétéro-évaluation)



Présidence belge du Conseil de l'Union européenne

eu trio.be

Agir sur les déterminants



Présidence belge du Conseil de l'Union européenne





**Le mouvement Villes-Santé
de l'Organisation Mondiale de la Santé**

**La santé pour tous
dans la ville et par la ville**



Présidence belge du Conseil de l'Union européenne



trio.be



La Santé pour Tous



Présidence belge du Conseil de l'Union européenne



EU trio.be

La Santé pour tous en l'an 2000

- Concept et philosophie définis par l'Assemblée Mondiale de la Santé en 1977
- Objectif « faire accéder tous les habitants du monde à un état de santé qui leur permette de mener une vie socialement et économiquement productive ».
- Adoptée en 1981, traduite en 38 buts pour l'Europe
- Actualisée pour le 21ème siècle.



La santé mondialisée...

- **1977** « La santé pour Tous en l'an 2000 »
- **1978 Alma-Ata** – conférence sur les soins de santé primaire
- **1986 Ottawa** – 1^{ère} conférence pour la promotion de la santé
- -> développement de programmes
 - Villes-santé
 - Écoles et santé
 - Hôpital et santé
- Aalborg (94-2004); Jakarta 1997; Athènes 98; Mexico 2000; ...Bangkok 2005





Les préalables à la santé (énoncés par la politique de Santé pour tous)

- De la nourriture (en qualité et en quantité) ;
- Une éducation de base ;
- Un logement décent ;
- Un revenu minimum ;
- Un statut social et la sécurité ;
- La paix.



Les axes de la Santé pour tous

- Veiller à ce que les conditions préalables à la santé soient remplies ;
- Diminuer les inégalités ;
- Favoriser la participation ;
- Prévenir maladies et handicaps évitables et diminuer le nombre d'accidents ;
- Développer et maintenir un environnement et une vie sociale favorables à la santé.



La Santé pour tous au 21^e siècle

(quelques extraits)

- **But 10 : Un environnement physique sain et sûr.**



Favoriser la santé à long terme en instaurant un environnement physique économique social et culturel plus favorable à la santé. Les déterminants de la santé. Faciliter les choix sains.

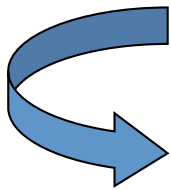
- **But 11 : Adopter des mode de vie plus sains.**
- **But 12 : Réduire les dommages causés par l'alcoolisme, la toxicomanie et le tabagisme.**



La Santé pour tous au 21^e siècle

(quelques extraits, suite)

- But 13 : Cadres favorables à la santé.
- But 14 : Responsabilité multisectorielle pour la santé



Responsabilisation des acteurs à l'égard des impacts sur la santé.



Les principes de la Santé pour tous

Justice sociale

Durabilité

Promotion de la santé

Action intersectorielle

Participation de la population

Environnements favorables

Action internationale



Présidence belge du Conseil de l'Union européenne

Bureau du Réseau Français des Villes Santé

- 16 mai 2008





Les Villes-Santé



Présidence belge du Conseil de l'Union européenne



Les réseaux Villes-Santé

- Le Réseau européen des Villes-Santé de l'OMS
- Les réseaux nationaux
- Les réseaux régionaux
- Les réseaux linguistiques et culturels
- Les sous-réseaux et les groupes d'action des villes



Présidence belge du Conseil de l'Union européenne
Bureau du Réseau Français des Villes Santé

- 16 mai 2008

eu trio.be



La phase V du projet européen (2009-2013)

1^e objectif :

promouvoir les politiques et les interventions pour la santé et le développement durable au niveau local et dans l'ensemble de la Région européenne de l'OMS, l'accent portant sur les déterminants de la santé, les populations pauvres et les besoins des groupes vulnérables





Définitions d'une Ville-Santé

- Une ville qui
crée,
améliore constamment
l'environnement physique et social
et qui **développe les ressources humaines**
permettant aux personnes d'être utiles les unes
aux autres et de développer au mieux leurs
potentialités.



Critères d'une Ville-Santé

Une Ville-Santé :

- agit pour la **réduction des inégalités** et la justice sociale
- améliore constamment la **qualité de son environnement**
- favorise le développement d'une **collectivité solidaire**
- développe une **économie diversifiée et solidaire.**



La démarche Ville-Santé (1)

- 3 caractéristiques :

Intersectorialité

Participation

Partenariat



Présidence belge du Conseil de l'Union européenne
Bureau du Réseau Français des Villes Santé
- 16 mai 2008



La démarche Ville-Santé (2)

Implique :

- Un engagement politique durable.
- L'établissement d'un comité de pilotage intersectoriel.
- Désignation d'un coordinateur du projet.
- La création d'un comité local (plate-forme) Ville-Santé.
- L'établissement d'un plan d'action santé.



Plan d'action santé


- Décrit l'état de santé de la ville ;
- Indique les facteurs pouvant avoir un effet +ou- sur la santé de la population ;
- Fixe les priorités de santés essentielles ;
- Et les activités prévue sur une période déterminée ;
- Présente des exemples de bonne pratique ;
- Prévoit suivi et évaluation.



La démarche Ville-Santé

- porte sur le long terme
- se construit progressivement
- pas de solutions techniques rapides,
- implique de nouvelles méthodes de travail et une réorganisation des services
- ne nécessite pas une augmentation de moyens systématique.





Le plan d'action Santé et Développement durable

Pour des « révolutions minuscules »



Présidence belge du Conseil de l'Union européenne



EU trio.be

QUELQUES OUTILS POUR UN PLAN D'ACTION SANTE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

Faire évoluer les systèmes

- D'observation :
 - D'intervention :
 - De décision :
- ***Profil de ville***
 - ***Système de sentinelles, correspondants et ou référents***
 - ***L'évaluation de l'impact sur la santé et la qualité de vie (EIS)***



Observation

- ***Profil de ville***

- La connaissance de la situation locale est le point de départ obligé d'un plan santé et développement durable. A partir de la connaissance du terrain et des données existantes obtenues grâce à des informations recueillies auprès de la population et des différents acteurs et responsables locaux, sera établi un "profil" de la ville ; celui-ci doit être mis à jour aussi souvent que possible. Le profil nous renseigne sur l'état de la ville, de la population, aussi bien en terme d'état de santé, que de qualité de la vie ; il nous informe de la qualité de l'environnement physique, social et culturel. Le profil ne se résume pas en une accumulation des données statistiques, il est essentiellement un outil pratique permettant de cerner les besoins et aspirations des uns et des autres et d'y répondre au mieux en tenant compte des disparités et diversités.



Intervention

- ***Systeme de sentinelles, correspondants et ou référents***

- La ville étant “un organisme vivant”, un profil de ville est nécessairement en permanente évolution, c’est pourquoi un système de sentinelles s’appuyant sur des personnes et/ou organismes ressources en contact constant avec la population est un des meilleurs moyens de suivre régulièrement l’évolution des situations et d’y adapter la politique locale aussi rapidement et précisément que possible. De même la désignation de “référents santé-développement durable” dans les différents secteurs de l’administration sont un gage de réussite de la démarche qui se doit d’être transversale.



Décision

- ***L'évaluation de l'impact sur la santé et la qualité de vie (EIS)***
 - *pour l'OMS une évaluation ou étude d'impact sur la santé c'est : "une combinaison de procédures, méthodes et outils qui permettent de juger d'un programme ou d'un projet quant aux effets potentiels sur la santé d'une population et la répartition de ces effets au sein de cette population".*
 - *C'est un outil d'aide à la décision indispensable à la mise en œuvre d'une politique Ville- Santé, il intègre des objectifs et critères que les politiques ont définis.*





- ***Les différents plans locaux, chartes, référentiels et autres***

- se rapportant à différents domaines comme l'urbanisme, les transports, l'habitat, le développement économique, la culture, la cohésion sociale devraient explicitement intégrer la dimension santé et développement durable.
L'Agenda 21 local doit en être un exemple particulièrement visible.



Présidence belge du Conseil de l'Union européenne



trio.be


Ville-Santé

- Un engagement politique
- Une responsabilité partagée
- Des ajustements temporels



Présidence belge du Conseil de l'Union européenne

eu trio.be



*« L'attente de la perfection est une
piètre excuse pour l'inaction »*

Robert Schuman



Présidence belge du Conseil de l'Union européenne



EU trio.be